



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Deposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



23044543

22 MARS 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0890 005 286**

Nom

(en entier) : **IMMOBILIERE DU CHATEAU D'OR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée d'Alsemberg 1037, 1180 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démission / Nomination / Pouvoirs en vue de formalités

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 janvier 2023 :

Par un vote spécial et à l'unanimité, l'Assemblée accepte et acte la démission de ses fonctions d'administrateur de Monsieur Philippe Charrier, né le 2 août 1954 à Courbevoie (France), de nationalité française et domicilié à F-75016 Paris, Avenue Marcel Proust 17, avec effet au 25 juillet 2022.

L'Assemblée le remercie pour le travail effectué au cours de son mandat.

Les actionnaires prennent acte de la décision du conseil d'administration de la SA Orpimmo, par laquelle Monsieur Olivier Van Houtte a été nommé représentant permanent de la société pour ses mandats d'administrateur et administrateur délégué de la Société à compter du 1er janvier 2023, en remplacement de Monsieur Geert Uytterschaut.

Par un vote spécial et à l'unanimité, l'Assemblée décide de nommer en qualité d'administrateur la société à responsabilité limitée ELITE CONSULTING, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0467.149.030 et dont le siège est sis à 1640 Rhode-Saint-Genèse, avenue des Châtaigniers 33, représentée par son administrateur Monsieur Olivier Carette.

Ce mandat prendra effet à compter du 1er janvier 2023 pour une durée indéterminée et ne sera pas rémunéré.

Pour autant que de besoin, les actionnaires ratifient tous les actes posés par les administrateurs durant la période s'écoulant entre le 1er janvier 2023 et la date des présentes décisions.

Les actionnaires décident de conférer tous pouvoirs à Monsieur Yves Devroye, domicilié à 1380 Lasne, Chemin du Chêne aux Renards 5A, avec faculté de substitution, pour remplir les formalités nécessaires pour le dépôt au greffe du tribunal de l'entreprise compétent et la publication des décisions qui précèdent aux annexes du Moniteur belge et de manière générale, prendre toutes les mesures nécessaires et utiles aux décisions adoptées par les actionnaires

Orpimmo SA
Administrateur-délégué
représentée par M. Olivier Van Houtte

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/03/2023 - Annexes du Moniteur belge